

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 6 juin 2012 de M^{mes} Sarah Klopmann et Julide Turgut Bandelier, intitulée: «Quel déneigement en ville de Genève?».

TEXTE DE LA QUESTION

Quel est le sel utilisé en ville de Genève pour le déneigement hivernal?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La responsabilité du déneigement et de l'entretien des voiries en cas d'intempéries hivernales fait partie des missions principales du Service Voirie – Ville propre (VVP). Ce sont plus de 200 kilomètres de routes et 400 kilomètres de trottoirs qui sont ainsi dégagés, entretenus et viabilisés sous la responsabilité du VVP en collaboration avec d'autres services (logistique et manifestations, génie civil et espaces verts).

Les objectifs principaux sont d'assurer la sécurité ainsi que les accès aux services d'urgence, piétons, transports publics et véhicules individuels pour la population et les visiteurs.

Le sel utilisé en Ville de Genève pour la viabilité hivernale est fourni exclusivement par les Salines suisses du Rhin. Dans notre pays, l'approvisionnement en sel est un monopole qui est lié aux droits de régie perçus par les Salines suisses du Rhin et la Saline de Bex sous mandat des cantons.

Les Salines suisses du Rhin sont détenues par les cantons (sauf VD), la Principauté du Liechtenstein et Südsalz GmbH. Elles produisent quelque 500 000 tonnes de sel raffiné sur les deux salines de Schweizerhalle (BL) et Riburg (AG). La Saline de Bex appartient majoritairement au canton de Vaud et produit environ 35 000 tonnes de sel raffiné chaque année.

Ces droits de régie permettent de garantir la sécurité d'approvisionnement en sel de déneigement et sa rentabilité économique, non seulement pour les villes et les agglomérations facilement accessibles, mais aussi et surtout pour les régions topographiquement désavantagées du pays. Ils assurent la solidarité avec les régions isolées du pays pour les coûts de transport par rail et par route.

Les derniers hivers ont montré que, dans les situations extrêmes où les commandes sont nombreuses et simultanées, l'approvisionnement rapide en sel n'est plus possible à tout moment, même lorsque les entrepôts des Salines suisses du Rhin sont remplis. C'est pourquoi un deuxième dôme de stockage de sel vient d'être inauguré au mois de mai, après une nouvelle halle de stockage des sacs en 2011, afin d'augmenter la capacité totale de stockage à plus de 240 000 tonnes.

Si nécessaire, le complément de sel à dégeler est importé de différents pays dans le monde par les Salines suisses du Rhin en fonction de leur disponibilité. La qualité du sel peut ainsi se révéler variable, ainsi que son efficacité.

A l'avenir, la qualité du sel qui devrait provenir quasi exclusivement de Suisse devrait se révéler plus constante. Le sel contient, en règle générale, un maximum de 1,5% en eau et environ 5 mg/kg d'antiagglomérant Fe(CN)₆.

Lors de la saison hivernale 2011-2012, la Ville de Genève a utilisé près de 620 tonnes de sel, dont près de 500 tonnes en vrac. Des sacs de sel de 25 kilos sont également consommés par les employés pour dégeler manuellement les cheminements piétonniers principalement. Les conditions météorologiques sont bien sûr un facteur déterminant de consommation.

En 2012, la Ville de Genève recevra de nouveaux équipements (12 lames et 12 saleuses combinées) en complément du nouveau silo de stockage de 500 tonnes en service depuis la saison 2010-2011. Ce nouveau matériel permettra un travail plus flexible et une optimisation de l'épandage du sel. Avec des épanduses modernes, humectant le sel avec de la saumure, la consommation de sel sera réduite tout en améliorant l'efficacité.

Des équipements électroniques fourniront des données tel que le volume de sel consommé, le nombre de camions utilisés, les horaires et la durée des interventions, le nombre de kilomètres effectués, qui permettront un meilleur suivi des interventions et de la consommation de sel. L'analyse des données sera ainsi facilitée pour augmenter encore l'efficacité des interventions.

Les avantages sont une répartition du sel plus uniforme et directionnelle sur la chaussée, une durée d'efficacité accrue, la possibilité de salage préventif qui réduiront l'impact sur l'environnement. L'économie de sel limite logiquement les risques de pénurie d'approvisionnement. En corollaire, les conditions de travail et la motivation des employés sera améliorée, suite à des formations programmées sur les engins. Ces équipements modernes sont, par ailleurs, utilisés depuis peu d'années par le Canton de Genève.

En complément, un projet d'optimisation de l'organisation de la viabilité hivernale est mené de manière continue. Des concertations prennent régulièrement place avec la voirie cantonale et d'autres entités, lors d'échanges et de congrès spécialisés.

En conclusion, la Ville de Genève utilise le sel autant que nécessaire mais aussi peu que possible, dans un processus continu de rationalisation.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Pierre Maudet